

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 8e jour du mois de novembre 2016 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, mesdames Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

## OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 11 octobre 2016.
- 3) Ratification des déboursés.

## AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Résiliation des ententes intermunicipales incendies.

## AFFAIRES NOUVELLES :

- 5) Correspondance :
  - Rapport Sûreté du Québec septembre 2016.
- 6) Dépôt rapport du maire / adoption des prévisions budgétaires 2017.
- 7) Demande d'aide financière Palliaco.
- 8) Demande de soutien financier du Comité des Loisirs entretien de la patinoire année 2016-2017.
- 9) Demande de soutien financier du Comité des Loisirs entretien des sentiers de ski de fond.
- 10) Démission de Monsieur Luc Provost en tant que pompier du service incendie Huberdeau/Montcalm.
- 11) Demande de la Légion Royale Canadienne, couronne cérémonie 6 novembre 2016.
- 12) Rencontre du 4 novembre du réseau biblio, remboursement frais déplacement à Ste-Agathe.
- 13) Dévoilement des finalistes des grands prix de la culture des Laurentides du 10 novembre 2016, remboursement des frais de déplacement à St-Jérôme.
- 14) Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 13 octobre 2016.
- 15) Démission de Monsieur Normand Provost en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme et nomination d'un nouveau membre.
- 16) Demande de dérogation mineure pour le 118 chemin Perreault.
- 17) Dépôt du règlement (2016)-100-23 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 par la mise à jour des programmes particuliers d'urbanisme du noyau villageois et du noyau urbain.
- 18) Demande de soutien financier Commission scolaire des Laurentides (voyage culturel).
- 19) Demande de soutien financier Société Alzheimer Laurentides.
- 20) Demande de soutien financier de l'Association Régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides

- 21) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité.
- 22) Dépôt du rapport prévisionnel.
- 23) Rencontre annuelle employés, bénévoles et élus.
- 24) Inscription à la formation solutions réglementaires pour le contrôle des projets : opportunités de la LAU à St-Jérôme le 10 novembre 2016 (316.18\$).
- 25) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre pour un montant de 22 486.60\$ taxes incluses.
- 26) Réaménagement de la rue Principale (plan).
- 27) Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications PG Solutions pour l'année 2017 au montant de 6 289.14\$.
- 28) Renouvellement de l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2017 (402.41\$).
- 29) Varia : a) Invitation Expo-Vente.  
b)
- 30) Période de questions.
- 31) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 223-16**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au varia du point a) et le point 26) réaménagement de la rue Principale sera traité au début de la séance avant le point 4.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 224-16**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 11 octobre 2016, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 11 octobre soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 197-16 à 222-16 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 225-16**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 7578 à 7654 inclusivement, pour un montant de 125 917.13\$ et des comptes à payer au 08/11/2016 au montant de 18 995.05\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3753 à 3811 inclusivement pour un montant de 22 859.61\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse informe le conseil de son intérêt dans le projet de réaménagement de la rue Principale est se retire de la table du conseil, elle se joint aux contribuables présents dans la salle du conseil pour assister aux délibérations en tant que citoyennes.

**RÉSOLUTION 226-16**  
**RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE (PLAN)**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que Monsieur Gabriel Dagenais, conseiller est autorisé à faire préparer un plan technique de la rue Principale (du 217 rue Principale au coin de la rue du Pont) par un professionnel afin que celui-ci puisse servir de document de travail pour l'élaboration de scénario de réaménagement de la rue Principale, le tout pour un montant approximatif de 450\$.

Le conseil n'étant pas unanime sur cette résolution, madame Danielle Hébert, pro-maire demande le vote :

Pour : Gabriel Dagenais, Julie Thibodeau, Émilie Martel et Danielle Hébert.

Contre : Jean-François Perrier et Louis Laurier ceux-ci étant en faveur d'un plan fait maison.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

Mme Danielle Hébert , pro-maire, suspend la séance pour une période de 5 minutes, il est 20h12. Mme Danielle Hébert déclare la reprise de la séance, il est 20h17. Mme Évelyne Charbonneau, mairesse réintègre son siège et préside le reste de la réunion.

**RÉSOLUTION 227-16**  
**RÉSILIATION DES ENTENTES INTERMUNICIPALES INCENDIES**

CONSIDÉRANT QUE la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL) est en fonction depuis le 20 juin 2016 et qu'elle devrait être pleinement en opération dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ententes intermunicipales existent entre le service en sécurité incendie Huberdeau-Montcalm, notamment avec les municipalités d'Amherst, Arundel, de Barkmere, et de Lac-des-Seize-Iles;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle régie verra à la conclusion de nouvelles ententes avec les municipalités nécessitant un soutien et que par le fait même, la municipalité d'Huberdeau doit résilier les ententes actuelles en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que conformément aux ententes incendie, la municipalité d'Huberdeau informe les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Barkmere et de Lac-des-Seize-Iles qu'à compter

du 1<sup>er</sup> janvier 2017 elle mettra fin aux ententes intermunicipales relatives à l'incendie les liants à celles-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 228-16**  
**DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'envoi du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité, sous forme de circulaire postale sur l'ensemble du territoire municipal, lequel conformément à la loi doit être présenté au moins 4 semaines avant l'adoption du budget, celui-ci devant être adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 13 décembre 2017 à 18h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 229-16**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PALLIACO**

Il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la demande d'aide financière reçue en date du 17 octobre de Palliaco, services d'accompagnement et de répit, est refusée, le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 230-16**  
**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU COMITÉ DES LOISIRS/ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – SAISON 2016-2017**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu;

Que suite à la demande reçue du Comité des Loisirs d'Huberdeau sollicitant un soutien de 4 000\$ de la municipalité afin de contribuer à l'entretien de la patinoire municipale pour l'hiver 2016-2017, qu'un montant de 4 000.00 \$ est accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 231-16**  
**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU COMITÉ DES LOISIRS/ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE FOND ET RAQUETTES – SAISON 2016-2017**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que suite à la demande reçue du Comité des Loisirs d'Huberdeau sollicitant un soutien financier de 4 000\$ de la municipalité afin de contribuer à l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes pour l'hiver 2016-2017 qu'un montant de 2 000.00 \$ est accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 232-16**

**DÉMISSION DE MONSIEUR LUC PROVOST EN TANT QUE POMPIER DU SERVICE INCENDIE HUBERDEAU/MONTCALM**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la démission de Monsieur Luc Provost en tant que pompier du service incendie Huberdeau/Montcalm soit acceptée en date du 19 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 233-16**

**COURONNE LÉGION ROYALE CANADIENNE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que la demande reçue de la Légion Royale Canadienne pour l'achat et le dépôt d'une couronne lors des cérémonies du jour du Souvenir au cénotaphe de la Légion Royale Canadienne Rouge River Filiale 192, le dimanche 6 novembre 2016 à 14 heures, soit refusée, cette demande n'ayant pas été reçue afin d'être traitée par le conseil avant la tenue de la cérémonie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 234-16**

**RENCONTRE DU RÉSEAU BIBLIO DU 4 NOVEMBRE 2016**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le conseil autorise le remboursement des frais de déplacement de Madame Carole Lachance, responsable de la bibliothèque, lors de sa participation à la rencontre du réseau biblio du 4 novembre 2016 à Ste-Agathe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 235-16**

**DÉVOILEMENT DES FINALISTES DES GRANDS PRIX DE LA CULTURE DES LAURENTIDES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le conseil autorise Madame Danielle Hébert, conseillère responsable du dossier bibliothèque, à assister au dévoilement des finalistes des grands prix de la culture des Laurentides qui aura lieu le 10 novembre prochain à St-Jérôme, les frais de déplacement et de repas sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 236-16**  
**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 13 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 237-16**  
**DÉMISSION DE MONSIEUR NORMAND PROVOST EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la démission de Monsieur Normand Provost en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme en date du 28 octobre 2016 soit acceptée et que la décision concernant la nomination d'un nouveau membre soit reportée, le conseil désirant faire paraître une mention en ce sens dans le prochain bulletin municipal afin de savoir si d'autres personnes seraient intéressées à faire partie de ce comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 238-16**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 118 CHEMIN PERREAULT**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise pour le 118, chemin Perreault et consistant en :

- Un empiètement de  $\pm 2$  mètres du bâtiment complémentaire dans la cour avant du bâtiment principal, contrevenant ainsi à l'article 7.6.3 sous-paragraphe c) du règlement de zonage numéro 199-02 stipulant que le bâtiment devra être implanté dans les parties gauche ou droite des cours avant ou arrière, lesquelles sont comprises entre, d'une part les lignes latérales du lot et, d'autres parts, les prolongements rectilignes des murs latéraux du bâtiment principal.
- Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être accordée, étant donné que la construction respecte l'ensemble des autres conditions de la réglementation, qu'il n'est pas possible d'implanter le bâtiment complémentaire ailleurs sur le terrain étant donné la localisation du champ d'épuration, l'obligation de respecter la bande riveraine et que celle-ci ne cause pas de préjudice au voisin ;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Monsieur Jean-Maurice Peiffer s'informe du respect des mures latérales, l'information concernant le respect de celles-ci lui étant transmise, aucune autre question n'est formulée;

Il est proposé par Madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la demande soit acceptée sans condition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 239-16**

**DÉPÔT DU RÈGLEMENT (2016)-100-23 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (2008)-100 PAR LA MISE À JOUR DES PROGRAMMES PARTICULIERS D'URBANISME DU NOYAU VILLAGEOIS ET DU NOYAU URBAIN**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du règlement (2016)-100-23 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 par la mise à jour des programmes particuliers d'urbanisme du noyau villageois et du noyau urbain de la ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 240-16**

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES (VOYAGE CULTUREL).**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que la demande de soutien financier datée du 19 septembre 2016 et reçue de la commission scolaire des Laurentides, pour l'organisation de voyages culturels, communautaires et/ou humanitaires est refusée, le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 241-16**

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER SOCIÉTÉ ALZHEIMER LAURENTIDES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la demande de soutien financier datée du 20 octobre 2016 et reçue de la Société Alzheimer Laurentides est refusée, le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 242-16**

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DES LAURENTIDES**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la demande de soutien financier datée du 3 novembre 2016 et reçue de l'AQLPH est refusée, le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 243-16**

#### **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Tel que prévu par la Loi la directrice générale/secrétaire-trésorière soumet au conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil accepte la liste telle que déposée et qu'il n'entend pas entreprendre de procédures pour perception de taxes autres celles déjà autorisées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 244-16**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT PRÉVISIONNEL**

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait dépôt du rapport prévisionnel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, lequel a été préparé par Mme Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, le conseil accepte ledit rapport tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 245-16**

#### **RENCONTRE ANNUELLE DES EMPLOYÉS, BÉNÉVOLES, DONATEURS ET EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil tient à reconnaître l'apport, l'implication et les initiatives des différents bénévoles, donateurs et organisations contribuant au dynamisme au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, l'organisation d'une soirée des bénévoles indépendante de la rencontre annuelle des employés est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Qu'une soirée des bénévoles soit organisée le 17 décembre prochain à l'hôtel de ville pour l'ensemble des bénévoles, donateurs et organisations oeuvrant sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau.

Que le conseil autorise l'octroi d'un contrat pour la préparation d'un buffet au coût de 6.50\$ par personnes, à Service Traiteur Carole Legault, l'achat de vins, eau, etc. en fonction du nombre de personnes ayant confirmées leur participation, ainsi que l'engagement en tant que DJ pour la soirée, de Multi-Disco Son, au coût de 150\$.

Que Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, est mandatée pour organiser la rencontre annuelle avec les employés/pompiers.

Que le conseil autorise par le fait même le transfert de fonds en fonction des disponibilités budgétaires afin de combler ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).



**RÉSOLUTION 246-16**

**FORMATION SOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LE CONTRÔLE DES PROJETS « OPPORTUNITÉS DE LA LAU »**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que Madame Audrey Laflamme, officier municipal en bâtiment et en environnement est autorisée à participer à la formation « solutions réglementaires pour le contrôle des projets (opportunités de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*) qui se tiendra à St-Jérôme le 10 novembre 2016. Les frais de déplacement, d'inscription de 316.18\$ et de repas sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 247-16**

**APPROBATION DES DÉPENSES DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUR LE CHEMIN DU LAC-A-LA LOUTRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre pour un montant subventionné de 18 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 248-16**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS PG SOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que le conseil autorise le renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2017, pour les applications suivantes :

- Comptes fournisseurs
- Grand-livre, budget et états financiers
- Taxation, perception et comptes clients
- Télétransmissions – MAPAQ
- Plate-forme de base AccèsCité
- Paie

Le tout au montant de 6 289.14\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 249-16**  
**ADHÉSION À LA COMBEQ**

Il est proposé par Madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que le conseil autorise l'adhésion 2017 de Madame Audrey Laflamme à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au coût de 402.41\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 250-16**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 21h02 .

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guylaine Maurice,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. (Sauf en ce qui concerne la résolution 226-16).

---

Évelyne Charbonneau,  
Mairesse.

Je, Danielle Hébert, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de la résolution 226-16.

---

Danielle Hébert,  
Pro-maire.